



CHARTRE TECHNIQUE

Spots / Billboards & Préroll

1. Mode de livraison fichiers

La livraison d'éléments de programmes ou de rushes dématérialisés s'effectue avec les encodages suivants en HD 1080p / 50 images par seconde / 4:2:2 10 bits / ITU-R BT.709 (SDR).

ARTE G.E.I.E. préconise l'ordre préférentiel suivant :

- XAVC HD Intra Class 100 CBG (1920 x 1080, 4.2.2, 10-bit) ITU-R BT.709
- DNX HD 185 (1920 x 1080, 4.2.2, 10-bit)
- ProRes HQ, à 184 Mbps (1920 x 1080, 4.2.2, 10-bit)

** Les fichiers AVC-I, vidéo, audio, métadonnées devraient être encapsulés au format MXF en configuration OP1a de type « .mxf ».*

- Les fichiers audio sont codés au format Wave, extension « *.wav », de type PCM en mono, stéréo avec une fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et une quantification de 24-bit (pour une mono, doublement de celle-ci dans la paire AES). Voir « Configuration audio » ci-dessous.
- Fiche métadonnées (descriptive et info Sacem).

1.1 Nommage des éléments

Indiquer les noms de l'**ANNONCEUR** et du **PRODUIT** en entier.

Billboards : **VF_BLBD_ANNONCEUR_IN**
 VF_BLBD_ANNONCEUR_OUT

Spot : **VF_SPOT_ANNONCEUR_PRODUIT_FORMAT_antenne**
 VF_SPOT_ANNONCEUR_PRODUIT_FORMAT_web

Ou : **VF_SPOT_ANNONCEUR_PRODUIT_FORMAT_antenne/web**
 Lorsque le spot est destiné à la fois pour l'antenne ET le web.

1.2 Adresse de livraison par fichiers vidéo

En fichiers dématérialisés sur le site FTP suivant :

Serveur : **Ftptec.arte.tv**
Identifiant : **video_marketing**
Mot de passe : **marketing2012**
Dossier : **CHRISTINE**

2. Configuration audio

La musique, le son et les ambiances de la VI doivent être parfaitement synchronisés avec l'image.

La musique, le son et les ambiances de la VI ne doivent pas être atténués (pas de creusement du signal).

La fréquence d'échantillonnage est à 48 kHz.

La quantification est de 24 bits.

2.1 Normes d'intensité sonore

2.1.1 Niveau crête

Le contrôle de niveau est assuré par un crête-mètre instantané « True Peak ». Ce niveau ne doit pas dépasser -1 dB TP en PCM.

Recommandations en vigueur :

- SMPTE 299M : 24-bit Digital Audio Format for SMPTE 292 M Bit-Serial Interfaces
- ITU-R BS 1770-4 : Algorithms to measure audio programme loudness and true-peak audio level
- EBU R 128 : Loudness normalisation and permitted maximum level of audio signals
- EBU R 128 s1 : Loudness Parameters for Short-Form Content

2.1.2 Niveaux d'énergie (Loudness)

La méthodologie de mesure retenue consiste à mesurer la totalité du programme utile à l'aide d'un équipement implémentant l'algorithme décrit dans la recommandation R 128 éditée par l'EBU, ainsi que dans ses annexes 3341, 3342, 3343 et 3344, et délivrant une valeur en dB LUFS.

2.1.3 Valeur cible du Loudness intégré sur l'ensemble du programme

Quel que soit le type de mixage, la valeur cible du Loudness intégré pour l'ensemble du programme est de :

- **Programmes de durée supérieure à 2'00 :**
 - **-23 LUFS**
- **Programmes de durée inférieure ou égale à 2'00 (bandes-annonces...) :** deux paramètres de mesure Loudness sont à respecter :
 - **-23 LUFS** (avec une tolérance de $\pm 0,5$ LU) en Program Loudness ;
 - Mesure en **Short Term** obligatoire, qui doit être inférieure ou égale à **-20 LUFS**.

2.1.4 Valeurs cibles du profil de dynamique

On autorise les excursions du Loudness, mesurées en Short Term, comme suit :

- **Programmes de durée supérieure à 2'00 :**
 - Pour le dialogue : ± 7 LU mesuré en Short Term autour de la valeur cible du Loudness.
 - LRA (Loudness Range) : la valeur du LRA doit être inférieure ou égale à 20 LU (voir EBU Tech 3342).
- **Programmes de durée inférieure ou égale à 2'00 :**
 - Pour l'ensemble du programme : + 3 LU max mesuré en Short Term au-dessus de la valeur cible du Loudness.

N.B. : en bonne pratique d'usage, il est conseillé que la valeur de LRA, afin de conserver une aération du programme, soit comprise entre 5 et 15 LU.

2.1.5 Mesure en Short Term

Méthodologie de mesure de la dynamique Loudness « Short Term » :

Les mesures de la dynamique du programme seront réalisées à partir d'outils permettant d'afficher le niveau d'énergie sur une fenêtre glissante de 3 secondes (en LUFS, pondération ITU-R BS.1770-2).

3. Délai de livraison

Les éléments de sponsoring, billboards, spots et toute production de formats courts doivent être livrés à :

4. Informations complémentaires requises

- Fiches de vérification technique
- Fiche de liaison ARTE et références SACEM

À l'attention des producteurs

Veillez à ne pas mettre de message utile (son et image) sur la première et la dernière seconde de l'élément, afin de garantir des enchaînements fluides dans la continuité de diffusion.

5. Contacts

Marketing Sponsoring : christine.krumhorn@arte.tv

Coord. Production : joan.selke-appel@arte.tv